

Communiqué de presse

Paris, 20 mars 2020

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2020

L'Assemblée Générale annuelle Mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires d'AXA se tiendra le jeudi 30 avril 2020. Les modalités de participation physique à l'Assemblée Générale d'AXA pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux. Pour plus d'informations, vous êtes invités à consulter régulièrement la page dédiée à l'Assemblée Générale 2020 sur le site de la Société (www.axa.com – Rubrique Investisseurs / Actionnaires individuels / Assemblée Générale).

La Brochure de Convocation de l'Assemblée incluant notamment l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote peut être consultée sur le site internet d'AXA à l'adresse suivante : www.axa.com, dans la rubrique Investisseurs / Actionnaires individuels / Assemblée Générale.

Parmi les résolutions soumises au vote des actionnaires, il sera notamment proposé l'approbation d'un dividende de 1,43 euro par action. Ce dividende serait mis en paiement le 13 mai 2020 (avec une date de détachement fixée au 11 mai 2020).

Les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce sont intégrées dans la Brochure de Convocation ainsi que dans le Document d'Enregistrement Universel 2019, également disponible sur le site Internet d'AXA à l'adresse suivante: www.axa.com, dans la rubrique Investisseurs / Résultats et Rapports financiers / Rapports annuels et semestriels.

Les autres documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, au siège social d'AXA - 25 avenue Matignon - 75008 Paris.



À PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 160 000 collaborateurs au service de 108 millions de clients dans 57 pays. En 2019, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 103,5 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 6,5 milliards d'euros. Au 31 décembre 2019, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 969 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'*American Depositary Share* (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI: *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION:

Relations investisseurs :	+33.1.40.75.48.42
Andrew Wallace-Barnett:	+33.1.40.75.46.85
François Boissin :	+33.1.40.75.39.82
Mikaël Malaganne :	+33.1.40.75.73.07
Mathias Schvallinger:	+33.1.40.75.39.20
Alix Sicaud :	+33.1.40.75.56.66

Relations actionnaires individuels: +33.1.40.75.48.43

 Relations presse :
 +33.1.40.75.46.74

 Julien Parot :
 +33.1.40.75.59.80

 Farah El Mamoune :
 +33.1.40.75.46.68

 Jonathan Deslandes :
 +33.1.40.75.97.24

 Sarah Andersen :
 +33.1.40.75.71.97

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA : axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA : axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indicesethiques

AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent rapport peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA figure en Partie 4 – « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.